Commune

Commune

Commune de MENNECY

Commune d ' ORMOY

LISSES

CORBEIL-ESSONNES

de

de

UD

N

UB

AUB

UBa

UC

UV

UE

UEa

UA

UDa
ZAC des Brateaux

UDb
ZAC des Brateaux

A

UBc

UBb

N**

N*

40m

40m

LEGENDE

- LIMITE DE ZONE
- MARGE DE RECUL
- ESPACES BOISES CLASSES
- ESPACES PAYSAGERS A PRESERVER
- EMPLACEMENTS RESERVES
- PERIMETRE concerne par des OAP
- PERIMETRE D'ETUDES ETABLI AU TITRE DE L'ARTICLE L.332-2e DU C.U.
- AXE PRINCIPAL DE COMPOSITION
- ZONE DE BRUIT AUX ABORDS DES INFRASTRUCTURES
- PATRIMOINE OU ELEMENT REMARQUABLE AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-5 7° DU C.U.
- CHEMINEMENTS PIETONS A CONSERVER
- ZONE DE PROTECTION (50m) DES LISIERES
- SECTEURS CONCERNES PAR LE PPRI voir détails dans les servitudes en pièces n°6

N

N° de emplacement réservé		Objet	Superficie	Bénéficiaire	Zonage au PLU
1	B n°194, B n°195, B n°196, B n° 294, B n°295, B n°296, B n°1197, B n°1198 et B n°1199	Aménagement de l'avenue de la Vieille Côte pour création de cheminements piétons et deux roues	2 810 m²	Commune	N
2		Aménagement d'un accès et de circulations	235 m²	Commune	UA
3	AC n°273	Aménagement d'équipements publics liés à l'extension de l'école	5 095 m²	Commune	UA
otal des surfaces			8 140 m²		

VILLABÉ
34 bis av. 8 Mai 1945
91100 VILLABÉ
Tel : 01 69 11 19 75
contact@mairie-villabe.fr

Département de l'Essonne
Commune de Villabé

P.L.U.
Plan Local d'Urbanisme

4

REGLEMENT GRAPHIQUE
Ensemble du territoire

MODIFICATION n°1
Projet soumis à enquête publique

SIAM Urbanisme
6 bd du Général Leclerc
91415 CAMPLAN

Echelle : 1/2500